Module 7. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

Objectifs de formation

- Sélectionner les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure
- Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation

Eléments de contenu - Formation des pairs et accueil de nouveaux professionnels

- Transmission d'informations
- Projet et objectifs de formation
- Tutorat et accompagnement des personnes en formation
- Transmission de savoir-faire et réajustement de la transmission
- Evaluation des acquis

Compétence

Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels

- Identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure
- Rechercher les informations sur les besoins d'apprentissage en lien avec la personne et avec sa formation
- Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation
- Identifier les acquis et les écarts dans la réalisation des activités et adapter son encadrement
- Evaluer les compétences mises en œuvre par les personnes en formation en utilisant les outils de suivi de l'apprentissage
- Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages

Critères d'évaluation

Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel

- Une démarche d'accueil organisationnel et pédagogique est mise en œuvre et les informations nécessaires sont transmises
- Les missions des différents acteurs de l'accompagnement de la personne en formation (tuteur, professionnel de proximité et maître de stage) sont identifiées et prises en compte
- Les échanges avec la personne en formation contribuent à son apprentissage
- Des points d'étape (bilan intermédiaire) sont programmés et réalisés pour permettre la progression et le développement des compétences

Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel

- La transmission de compétences est assurée avec une pédagogie adaptée à la personne formée
- Les acquis de la personne en formation sont appréciés à l'aide des outils d'évaluation des compétences

Activités

Domaine d'activité 3 (DA3) Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

7. Accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels

- Transmission d'informations aux apprenants et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure
- Recueil des besoins d'apprentissage de l'apprenant et des attendus de sa formation
- Accompagnement et encadrement des personnes en formation
- Observation, évaluation et demande d'ajustement si besoin des activités réalisées par l'apprenant
- Utilisation des outils de suivi des acquisitions de compétences et évaluation des acquisitions en collaboration avec l'apprenant et l'ensemble de l'équipe pluriprofessionnelle
- Explication, organisation et accompagnement des apprentissages